

1. *Débitrice:* **ADDS INTERNATIONAL SA**, Prés-de-Bamps, Z.I.C., **1072 Forel**

2. *Remarques:* production et distribution dans le monde entier de produits cosmétiques pour les soins des cheveux et du corps, d'aliments et de compléments alimentaires naturels; commerce international de tout produit.

L'état de collocation est déposé au bureau de l'office.

Délai pour intenter action en opposition au 24 novembre 2005, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.

L'inventaire est également déposé, art. 34 OAO (revendication).

Dans le même délai, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet d'une revendication de propriété reconnue fondée par l'administration de la faillite (art. 49, 80 OAO).

A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'office seont définitives.

Office des faillites de Lavaux

1096 Cully

(03089080)